



29^e année – Paroisse Notre-Dame de Laeken - Unité pastorale Joseph Cardijn

Éditeur responsable : Mohan Sawhney Kerkplein n°1 1850 Grimbergen- Mise en page : Jean-Michel Vanobberghen

ADRESSES UTILES

SECRETARIAT PAROISSIAL

Square Cardinal Cardijn n°6 1020 Bruxelles
Ouvert tous les jours du lundi au vendredi
de 9H00 à 11H00 - Tél. 02/478.20.95

RESPONSABLES PASTORaux

Abbé Jean-Jacques Sanza

Curé de Notre-Dame de Laeken,
responsable de la pastorale francophone
et de l'unité pastorale Joseph Cardijn,
Responsable de la pastorale des mariages
Square Cardinal Cardijn n°6 à 1020 Bxl
GSM 0476/81.76.17
sanzajj@yahoo.fr

Père Mohan Sawhney

Co-responsable UP Joseph Cardijn,
responsable de la pastorale des baptêmes
et de la catéchèse
Abbaye de Grimbergen, Kerkplein n°1
à 1850 Grimbergen
Tél. 02/272.40.68
mohan@abdigrimbergen.be

Abbé Alejandro Escalante

Co-responsable UP Joseph Cardijn
GSM. 0483/08.83.52
alejandroescalanteesteban@gmail.com

Abbé Charles Mbu

Co-responsable UP Joseph Cardijn
GSM. 0487/41.40.36

Jacky Trifin (Diacre)

jacky@trifin.be

Chantal Buangakonde

Animatrice pastorale-Visiteurs des malades
GSM. 0492/54.04.52
ChantalBuangakonde@hotmail.com

DIACONIE (aide sociale)

Centre d'Entraide Laeken

Rue Mellery n°14 à 1020 Bruxelles
Ouvert le mardi et le jeudi
de 14H00 à 16H00 - Tél. 02/426.34.87

Conférence Saint-Vincent de Paul Laeken

Rue Mellery n°14 à 1020 Bruxelles
Permanence tous les mardis
de 14h00 à 16h00 - GSM 0483/65.87.68

SITES INTERNET

Paroisse

www.notredamedelaeken.be

Unité pastorale Joseph Cardijn

www.josephcardijn.be

 Paroisse Notre-Dame de Laeken à Bruxelles

**MERCREDI DES CENDRES
ENTRÉE EN CARÊME
célébration le 18 février
à 19h00
Attention ce mercredi,
il n'y aura pas d'adoration
eucharistique à 17h00
et pas de messe à 17h30 !**

2026, ANNÉE JUBILAIRE DE SAINT FRANÇOIS

Une année spéciale de saint François du **10 janvier 2026 au 10 janvier 2027**, au cours de laquelle « chaque fidèle chrétien, à l'exemple du saint d'Assise, se fera lui-même modèle de sainteté de vie et témoin constant de paix », est proclamée par le Pape Léon XIV. C'est à l'occasion du huitième centenaire de la mort du Poverello. L'annonce a été faite par un décret - publié ce vendredi 16 janvier - émanant de la Pénitencerie apostolique. Le décret explique que l'indulgence plénière sera accordée « aux conditions habituelles (confession sacramentelle, communion eucharistique et prière selon les intentions du Saint-Père), applicable également sous forme de suffrage pour les âmes du purgatoire ».



Indulgences

Plus précisément, le décret annonce que les indulgences seront accordées (...) entre autres à tous les fidèles « sans distinction » qui, « l'âme détachée du péché, participeront à l'Année de saint François en visitant sous forme de pèlerinage n'importe quelle église conventuelle franciscaine, ou lieu de culte dans le monde entier dédié à saint François», ou « lié à lui pour quelque

raison que ce soit ». « Ils suivront avec dévotion les rites jubilaires, ou consacreront au moins un temps convenable à la méditation à la prière, afin que, à l'exemple de saint François, des sentiments de charité chrétienne envers le prochain et d'authentiques vœux de concorde et de paix entre les peuples jaillissent dans les cœurs », en concluant par le Notre Père, le Credo et des invocations à la Bienheureuse Vierge Marie, à saint François d'Assise, à sainte Claire et à tous les saints de la famille franciscaine.

Indulgences pour les personnes âgées et les malades

« Les personnes âgées, les malades, ceux qui prennent soin d'eux et tous ceux qui, pour une raison grave, sont dans l'impossibilité de quitter leur domicile - peut-on lire dans le décret - pourront également obtenir l'indulgence plénière, à condition de se détacher de tout péché et d'avoir l'intention de remplir dès que possible les trois conditions habituelles, s'ils s'unissent spirituellement aux célébrations jubilaires de l'Année de saint François, en offrant au Dieu miséricordieux leurs prières, leurs douleurs ou les souffrances de leur vie ».

Les jubilés dédiés à saint François

« Alors que les fruits de la grâce du Jubilé ordinaire de l'année 2025 qui vient de s'achever sont encore actuels et efficaces, et que nous avons tous été encouragés à devenir des pèlerins de cette espérance qui ne déçoit pas, voici qu'une nouvelle occasion de réjouissance et de sanctification s'y ajoute comme une suite idéale: le huitième centenaire du passage heureux de saint François d'Assise de la vie terrestre à la patrie céleste », souligne également la Pénitencerie apostolique.

Un véritable "alter Christus" sur terre

Le décret rappelle l'histoire de François qui, « fils d'un riche marchand, s'est fait pauvre et humble, véritable "alter Christus" sur terre, offrant au monde des exemples tangibles de vie évangélique et une image réelle de la perfection chrétienne ». « Notre époque, peut-on

lire, n'est pas très différente de celle dans laquelle vécut François, et c'est précisément à la lumière de cela que son enseignement est peut-être aujourd'hui encore plus valable et compréhensible». «Lorsque la charité chrétienne languit, l'ignorance se répand comme les mauvaises mœurs et ceux qui exaltent la concorde entre les peuples le font plus par égoïsme que par sincère esprit chrétien; lorsque le virtuel prend le dessus sur le réel, les dissensions et les violences sociales font partie du quotidien», et «la paix devient chaque jour plus incertaine et lointaine, que cette Année de saint François nous incite tous, chacun selon ses possibilités, à imiter le pauvre d'Assise, à nous former autant que possible sur le modèle du Christ, à ne pas réduire à néant les intentions de l'Année sainte qui vient de s'écouler: que l'espérance qui nous a vus pèlerins se transforme maintenant en zèle et en ferveur de charité active».

Vatican News 16 janvier 2026

CARÊME DE PARTAGE 2026 HAÏTI : RÉSISTER, C'EST FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ



En cette période bousculée par les guerres et les crises, le **chemin de conversion du Carême** s'offre à toutes les personnes qui le veulent comme un temps pour se mettre encore plus singulièrement à l'écoute de l'Esprit de Dieu - esprit de vie et de justice - et pour s'ouvrir avec le regard de la foi aux plus vulnérables de la grande famille

AGENDA DU MOIS DE FEVRIER

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
2/2	3/2*	4/2	5/2	6/2	7/2	8/2
9/2	10/2	11/2	12/2	13/2	14/2	15/2
16/2	17/2	18/2	19/2	20/2	21/2	22/2
23/2	24/2	25/2	26/2	27/2	28/2	1/3
2/3	3/3*	4/3	5/3	6/3	7/3	8/3

Messe dominicale/fête

Messe dominicale /fête anticipée

Mercredi des Cendres

Réunion du groupe biblique

humaine.

Ce Carême nous invite à porter tout particulièrement notre attention sur **Haïti où, aujourd'hui, 4,9 millions d'Haïtiennes et d'Haïtiens ont du mal à se nourrir**. Huit personnes sur dix réduisent le nombre de leurs repas pour survivre. Les paysans et paysannes doivent réduire les surfaces cultivées : les semences et engrains coûtent trop cher. Cette spirale ne peut mener qu'à une faim encore plus profonde si rien n'est fait.

Nourrir la terre, nourrir l'espoir et la résistance

Dans les replis oubliés d'Haïti, là où les chemins de terre se perdent entre les montagnes et où le regard ne croise que le ciel, quelque **2.950 familles paysannes** cultivent un rêve obstiné : celui de vivre dignement de leur terre. Elles luttent pour ne pas sombrer dans l'insécurité alimentaire.

C'est pour elles que bat le cœur de notre programme APTES - **notre engagement pour l'agroécologie**, promesse d'une terre respectée et d'une vie meilleure. Regroupées en **341 organisations locales** et épaulées par 4 organisations haïtiennes partenaires, ces familles habitent « le pays en dehors », ces zones reculées où l'État ne vient jamais, mais où la vie s'accroche avec une force inouïe.

« *Ce programme permet de construire des îlots d'espoir dans un océan de désespoir. Le miracle s'opère dans la résistance face à "un projet de mort" pour construire "un projet de vie" guidé par les enseignements du Christ Rédempteur qui éclaire nos chemins* », déclare Ricot Jean-Pierre, directeur de programme à la PAPDA et coordinateur du programme d'Entraide et Fraternité en Haïti.

Dans le nord du pays, grâce aux organisations partenaires d'Entraide et Fraternité, **des solutions durables émergent** : formation à l'agroécologie,

soutien aux petites entreprises locales, renforcement des infrastructures, accès au microcrédit, ferme-école, radios communautaires. Ces initiatives fonctionnent parce qu'elles répondent aux besoins réels des populations et sont portées par elles.

Concrétiser l'Espérance de Pâques

Soutenons ces initiatives par notre partage. Que votre don passe par le panier de l'offrande ou la voie digitale, **les WE des 14-15 mars et 28-29 mars** sont dédiés, au sein de l'Église catholique de Belgique, au soutien des projets des partenaires haïtiens mais aussi de dizaines d'autres projets dans pas moins de 12 pays, tous plus porteurs de vie les uns que les autres. Par nos dons, nous rendons concrète l'Espérance de Pâques, celle qui conduit les hommes et les femmes de toute la terre à redécouvrir ensemble la joie de la fraternité et de la solidarité.

Votre don de Carême sera reçu avec reconnaissance sur le compte BE68 0000 0000 3434 d'Entraide et Fraternité (communication : 7366), en ligne sur www.traide.be ou encore via les réseaux sociaux de l'ONG (Facebook et Instagram). Une attestation fiscale est délivrée pour les dons à partir de 40 € par an.

Bon et fécond Carême à toutes et à tous. Merci pour votre solidarité qui permettra à des milliers de personnes impactées par la faim et l'injustice en Haïti de poursuivre leur combat et de prendre ainsi part à la fête de la Résurrection du Christ.

Pour plus d'informations sur le Carême de partage (pistes de célébration, poster de Carême, vidéo, magazine de campagne, revue Juste Terre !, etc.) : careme.traide.be - info@traide.be - 02 227 66 80.

11h15
17h00
19h00
*

Messe en semaine
Temps d'Adoration
17h30
16h45
19h00 à la Cure, square Cardinal Cardijn, 6 à 1020 Bruxelles